

Guide Organisme hôte

Formation « Sortir de l'ombre, briser les tabous »

➤ **Objectif du guide :**

Le présent guide vise à aider les personnes qui sont intéressées à organiser et à planifier la tenue de la formation *Sortir de l'ombre, briser les tabous* avec succès. Il décrit les diverses tâches à accomplir. Si vous avez des questions ou avez besoin d'aide pour planifier un atelier, veuillez communiquer avec Égale Action.

➤ **Contexte :**

Briser les tabous, sortir de l'ombre est un atelier interactif qui permet aux entraîneurs et autres dirigeants du milieu du sport de prendre véritablement conscience de ce qu'est l'homophobie, de la façon dont cela peut nuire aux athlètes, aux entraîneurs et à l'organisation, peu importe leur orientation sexuelle. *Sortir de l'ombre, briser les tabous* est une initiative nationale de l'ACAFS (Association canadienne pour l'avancement des femmes, du sport et de l'activité physique) et est coordonnée au Québec par Égale Action.

➤ **Objectifs spécifiques :**

- Apprendre à être à l'aise avec le langage associé à l'homosexualité.
- Apprendre à aborder des questions sensibles, notamment les relations sexuelles entre membres d'une équipe sportive.
- Comprendre le rôle important que les entraîneurs et autres dirigeants doivent assumer pour que le milieu du sport accepte davantage la diversité sexuelle.

➤ **À qui s'adresse cette formation ?**

Cette formation s'adresse aux **entraîneurs et autres dirigeants (hommes et femmes)** du milieu du sport, désirant échanger et en connaître davantage sur l'homophobie. L'atelier peut être axé spécifiquement sur un ou sur plusieurs groupes (les entraîneurs, les athlètes, les officiels, les dirigeants du milieu sport), à l'aide d'études de cas et d'autres ressources, pour aider à comprendre encore mieux ce qu'est l'homophobie. Les intervenants et décideurs (hommes et femmes) des domaines du sport, de l'activité physique, des loisirs, de la santé et de l'éducation; qui souhaiteraient en connaître davantage sur le sujet, peuvent participer à la formation.

➤ Responsabilités du milieu hôte

Pour offrir la formation aux intervenants de votre milieu, l'organisation de l'atelier suppose la réalisation de certaines conditions :

- Confirmer une date de présentation, heure et lieu; en complétant le contrat d'engagement.
- Réserver un local approprié; comprenant des tables et des chaises pour chaque participant.
- Prévoir le matériel nécessaire :
 - Canon
 - Écran
 - Ordinateur
 - Tableau à feuille
 - Crayons feutres
 - Gomme
- Assumer les frais de formation et de location d'équipement et de salle (lorsque applicable) et de la pause-café (fortement recommandé).
- Promouvoir la présentation de l'atelier auprès du plus grand nombre possible de personnes.
- Respecter le nombre minimal de 10 inscriptions et présences confirmées.
- Gérer les inscriptions.
- Assurer le suivi auprès d'Égale Action.

➤ Déroulement de la formation

Formation d'une durée de 3h00.

➤ Promotion et publicité

Égale Action vous transmettra un modèle de feuillet promotionnel (en version électronique) qui vous aidera à faire la promotion de l'atelier. Il suffit de compléter les informations manquantes. Notez que le feuillet devra être retourné et approuvé par Égale Action avant la diffusion à vos contacts. Vous pouvez, si vous le désirez, modifier le visuel du modèle promotionnel; en autant que le contenu demeure intact.

➤ Coût de la formation

Tarif de base pour la formation : 300\$

Membership obligatoire : 50\$ / année

**Le membership est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre de la même année. Celui-ci doit être effectif lors de la présentation de votre atelier.*

Autres frais applicables :

Déplacement de la formatrice	0,40\$ par KM
Hébergement	Lorsque applicable Maximum 120.00\$
Per diem	Lorsque applicable 10.00\$ - déjeuner 15.00\$ - dîner 20.00\$ - souper
Frais de gestion	50.00\$

La variante dans le montant total dépendra surtout de la distance à couvrir par la formatrice, de l'hébergement s'il y a lieu et des repas.

Un dépôt de 50% du tarif de base de la formation (non remboursable) ainsi que le coût de membership sont exigés 10 jours ouvrables avant la formation afin de confirmer la réservation de celle-ci.

Égale Action facturera l'organisme hôte, incluant les autres frais applicables, une fois la formation complétée.

➤ **Nombre de participants**

Nombre minimal d'inscriptions : 10 personnes
Nombre maximal d'inscriptions : 30 personnes

➤ **Inscriptions et participant(e)s**

Une personne de votre milieu devra se charger des inscriptions. Le formulaire d'inscriptions *excel* vierge incluant le nom des participants, leur fonction, le nom de leur entreprise/organisme, leur courriel et leur numéro de téléphone (B), vous sera acheminé après la réservation d'une formation. Les coordonnées personnelles nous permettent de contacter les participants rapidement en cas d'annulation.


Vous pouvez (optionnel) préparer des insignes ou des cartons porte-nom pour tous les participants indiquant leur nom et leur fonction, ainsi que le nom de leur entreprise ou organisme.

➤ **Exigences relatives à la salle de conférence**

La formatrice aura besoin d'une salle de conférence (la taille dépend du nombre de participants), bien éclairée, confortable et spacieuse. Les tables et les chaises devraient être disposées en groupe de 4 ou 6 ou en format classe si vous ne pouvez aménager le format «groupe». Une petite table devra être installée à l'avant de la salle pour que la formatrice puisse y poser son ordinateur portable et ses notes.

➤ **Pour réserver une formation**

Contactez Égale Action afin d'obtenir le contrat d'engagement à compléter pour réserver votre formation «*Sortir de l'ombre, briser les tabous*» ou consulter notre site Internet www.egaleaction.com pour vous procurer tous les documents nécessaires.

Organisme :	Courriel :	Téléphone :	Télécopieur :	Adresse postale :
	info@egaleaction.com	514-252-3114 (3969)	514-254-9621	4545 avenue Pierre-de- Coubertin, Montréal (Qc) H1V 0B2